



# Compte rendu de fin de mission

Par **Iznogood77**, le **28/02/2016** à **23:01**

Bonjour,j'ai 2 petites questions

Quel est le délais legal pour que le liquidateur depose le compte rendu de fin de mission suite au prononcé de la clôture de la procédure collective.

Dans quelle circonstances le liquidateur peut ne pas respecter le délai à supposer qu'il y en ait un?

Merci